

120 V CA avec pile de secours de 9 V

(Modèle KN-COSM-IBCA seulement)

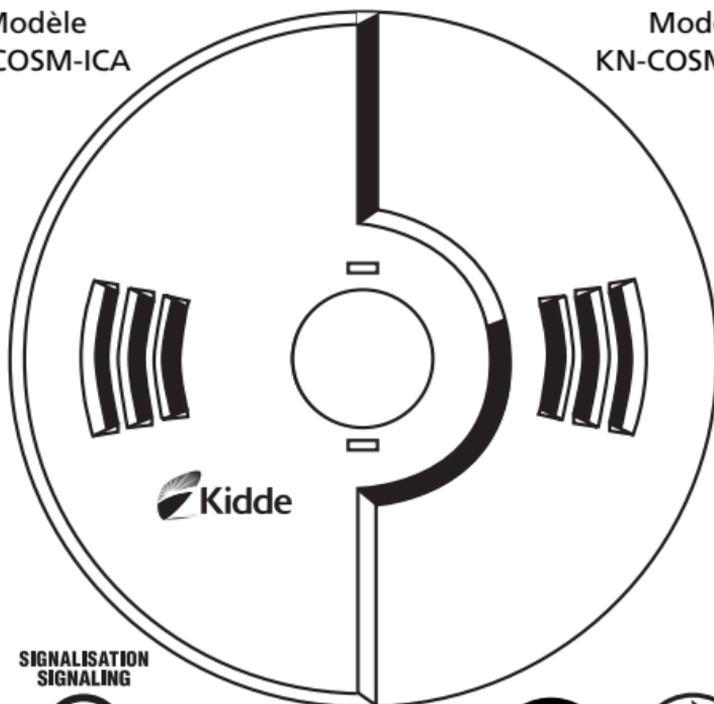
Avertisseur de fumée/ monoxyde de carbone 2-en-1

**Avec système d'alarme vocal, mode Hush® et
niveau maximal mémorisé**

Guide de l'utilisateur

Modèle
KN-COSM-ICA

Modèle
KN-COSM-IBCA



Manuel P/N 810-1692-FR Rev. J

SIGNALISATION
SIGNALLING



LISTED
HOMOLOGUÉ

AVERTISSEUR DE FUMÉE
AUTONOME ET/OU MULTIPONCTUEL
AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE
AUTONOME ET/OU MULTIPONCTUEL



CSA 6.19-01

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE
AUTONOME ET/OU MULTIPONCTUEL

Table des matières

Introduction	1
Illustrations	2-3
Caractéristiques	4-7
Installation	8-15
Fonctionnement	16-19
Retrait de l'avertisseur	20
Remplacement de la pile	20-21
Entretien	22
Monoxyde de carbone - Sécurité	23-27
Incendie - Sécurité	28-30
Garantie	31-32

Introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté l'avertisseur de fumée/monoxyde de carbone Kidde 2-en-1.

Modèle # KN-COSM-IBCA

(avec pile de secours, Garantie limitée de dix ans)

Modèle # KN-COSM-ICA

(sans pile de secours, Garantie limitée de dix ans)

Cet avertisseur fonctionne de façon autonome et/ou multiponctuelle (s'interconnecte avec un maximum de 24 appareils).

IMPORTANT: Cet appareil est uniquement approuvé pour s'interconnecter à la gamme de produits Kidde. Il ne peut convenir à aucune autre marque de produit.

Veuillez prendre quelques minutes pour lire attentivement ce manuel et conservez-le pour consultation ultérieure. Enseignez à vos enfants ce qu'il faut faire en cas de signaux d'alarme et prévenez-les de ne jamais manipuler cet appareil.

Votre avertisseur de fumée/CO Kidde a été conçu pour détecter la présence de fumée et de monoxyde de carbone provenant de toute source de combustion à l'intérieur d'une résidence. Il n'a pas été conçu pour être utilisé à l'intérieur d'un véhicule de camping ou dans une embarcation.

Si vous avez des questions au sujet du fonctionnement ou de l'installation de votre avertisseur, veuillez communiquer, sans frais, avec l'assistance technique au 1-800-880-6788.

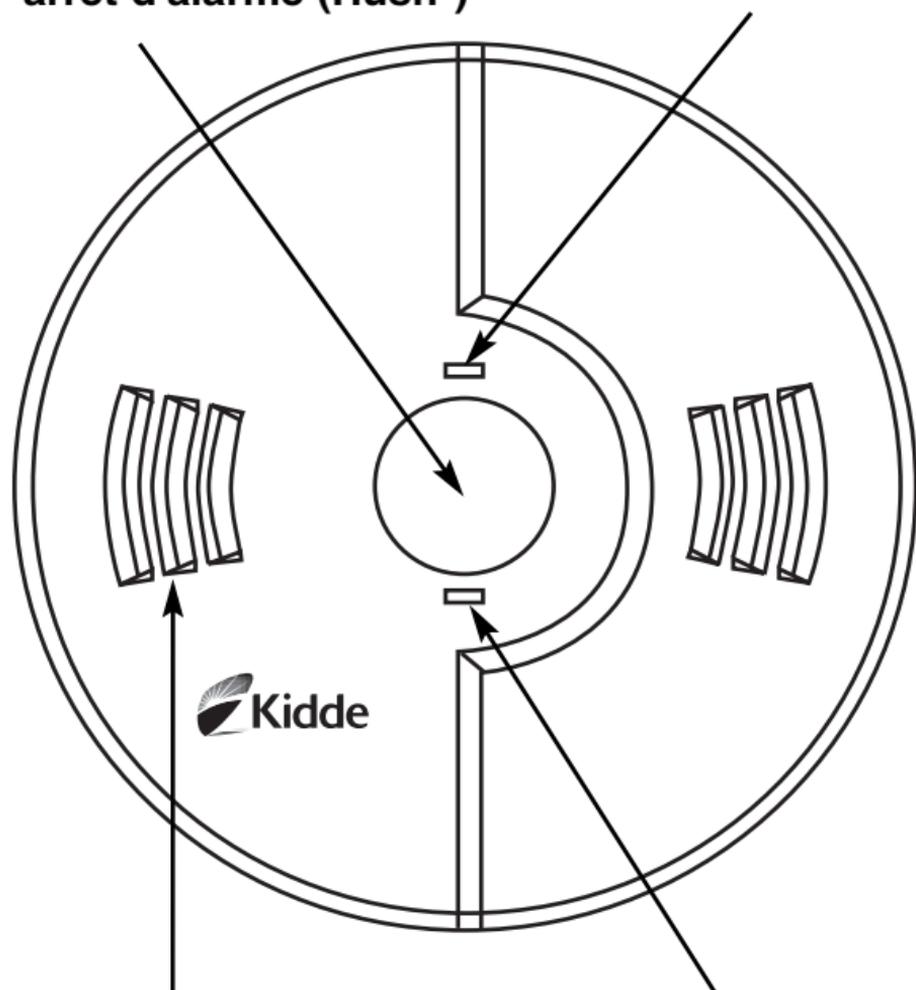
Vous trouverez à la page 29 de ce manuel des conseils qui vous aideront à déterminer quels sont les endroits appropriés où poser des produits de sécurité qui protégeront votre demeure et les vôtres.

Illustrations

AVANT

Bouton d'essai/remise
en marche/
arrêt d'alarme (Hush[®])

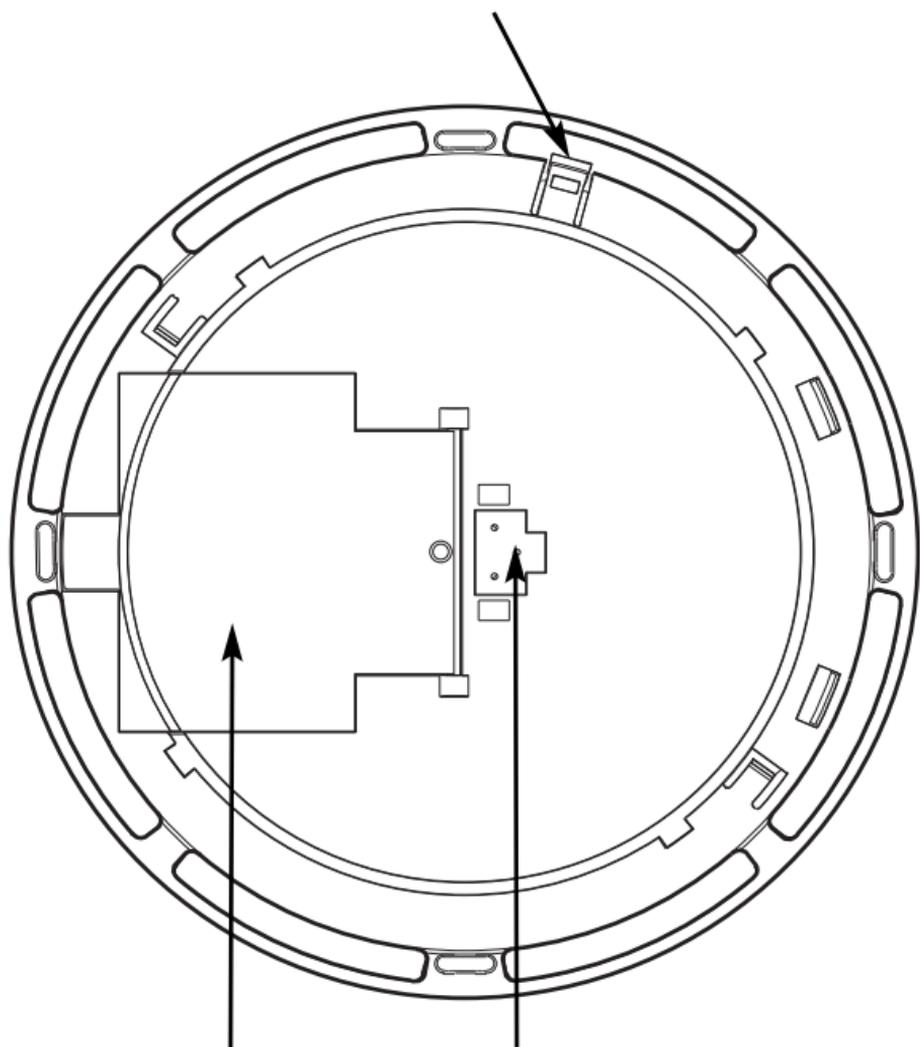
Témoin lumineux
rouge DEL



Alarme
sonore

Témoin lumineux
vert DEL

Mécanisme de cran de sûreté



Compartment à pile
(S'applique au modèle
KN-COSM-IBCA seulement)

**Broches de
raccordement au CA**

Caractéristiques

- Détecteurs indépendants et permanents (ioniques et électrochimiques) de fumée et de monoxyde de carbone.
- Attache-câble à connexion rapide alimenté par 120 V CA (maximum de 60 Hz, 25 mA). Le modèle KN-COSM-IBCA est également muni d'une pile de secours de 9 V.
- S'interconnecte avec d'autres avertisseurs et accessoires de sûreté.
- Alarme stridente de 85 décibels.
- Caractéristique du bouton d'arrêt d'alarme (Hush®) qui réduit l'appareil au silence en cas de fausses alarmes.
- Bouton d'essai/remise en marche/arrêt d'alarme (Hush®) qui accomplit les fonctions suivantes: analyse les circuits électroniques et vérifie le bon fonctionnement de l'appareil, remet l'appareil en marche au cours d'une alarme de CO, active la fonction Hush® (pour arrêter le son de l'alarme) et déclenche la fonction du niveau maximal mémorisé.
- Système d'alarme/d'avertissement vocal spécifiant quelle condition nocive est présente, afin d'éliminer toute confusion quant aux différents signaux d'alarme émis:

FEU: Le cycle d'alarme/vocal reproduit 3 « bips » longs suivis du message d'avertissement verbal *"Fire! Feu!"*. Ce cycle se poursuit jusqu'à ce que la fumée soit dissipée. Le témoin lumineux rouge DEL clignote lorsque le mode d'alarme/vocal est activé.

MONOXYDE DE CARBONE: le cycle d'alarme/vocal reproduit quatre brefs bips suivis du message d'avertissement verbal *"Carbon Monoxide! Monoxyde de carbone!"* Ce cycle se poursuit jusqu'à l'élimination du monoxyde de carbone ou jusqu'à ce que l'appareil soit remis en marche. Après quatre minutes, si l'appareil fonctionne uniquement à l'aide de la pile de secours, le cycle d'alarme/vocal ne retentit qu'une fois toutes les minutes. Le témoin lumineux rouge à diode électroluminescente (DEL) clignote lorsque le mode d'alarme/vocal est activé.

PILE FAIBLE (s'applique au modèle KN-COSM-IBCA seulement): lorsque la pile s'affaiblit et doit être remplacée, le témoin lumineux rouge DEL clignote et l'appareil n'émet qu'une seule alerte à tonalité aiguë, suivie du message d'avertissement verbal *"Low Battery! Pile faible!"*. Ce cycle se reproduit à chaque minute et se prolongera durant un minimum de sept jours.

Caractéristiques

- Le système d'avertissement vocal alerte l'utilisateur selon les conditions additionnelles suivantes:
- Lorsque le mode Hush® est initialement activé, le système annonce *"Hush® mode on! Mode Hush® activé!"*.
- Lorsque le mode Hush® est annulé, ce qui permet à l'appareil de reprendre son cours normal, le système annonce *"Hush® mode cancelled! Mode Hush® annulé!"*.
- Le système annonce *"Caution! Attention!"* lorsque l'appareil décele une concentration de CO à un niveau de 100 ppm ou plus.
- Une défaillance de l'avertisseur est signalée lorsque l'alerte à tonalité aiguë retentit une fois aux 30 secondes. Si ce phénomène se présente, ne tardez pas à communiquer avec l'assistance technique au 1-800-880-6788.
- La fonction du niveau maximal mémorisé alerte l'utilisateur lorsque l'appareil décele une concentration de CO dont le niveau a atteint 100 ppm ou plus.
- La fonction de la mémoire de l'avertisseur donne un signal visuel lorsque l'appareil a décelé la présence d'une situation nocive.
- Les témoins lumineux DEL, vert et rouge, indiquent l'état de l'avertisseur et de son fonctionnement conforme.
- Le mécanisme de cran de sûreté décourage les enfants ou tout autre individu qui seraient tentés de retirer l'avertisseur de la plaque de fixation.
- Pour l'installation initiale, le modèle KN-COSM-IBCA est muni d'une pile de 9 V déjà installée et d'une languette de pile qui en facilite la connexion. Dès que vous retirez la languette, la pile de secours est activée!
- Le modèle KN-COSM-IBCA est muni d'une languette de rappel pour la pile qui empêche l'installation de l'avertisseur en l'absence de la pile.
- S'il y a émanation simultanée de fumée et de monoxyde de carbone, c'est l'avertisseur de fumée qui se déclenche en priorité.
- Au bout de dix (10) ans d'utilisation, après la mise sous tension initiale, l'appareil émet deux alertes à tonalité aiguë aux 30 secondes pour indiquer qu'il est temps de le remplacer.

Caractéristiques

Avertisseur de fumée

L'avertisseur de fumée contrôle constamment l'air afin de détecter des produits de combustion engendrés par toute matière liquide ou solide, qui brûle ou prend lentement feu. Lorsque les particules de fumée parvenant au détecteur de fumée atteignent un niveau de concentration spécifique, le système d'alarme/d'avertissement vocal retentit et, simultanément, le témoin lumineux rouge DEL clignote.

REMARQUE : S'il y a émanation simultanée de fumée et de monoxyde de carbone, c'est l'avertisseur de fumée qui se déclenche en priorité.

AVERTISSEMENT: VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET ENTIÈREMENT

Norme 72 de la NFPA: Lors d'incendies se déclarant dans des demeures résidentielles, la sécurité des personnes dépend principalement de l'avertissement précoce qui les avise de la nécessité de fuir les lieux ainsi que des mesures d'évacuation que les occupants doivent envisager. Dans le cas d'unités de logement, les systèmes d'avertissement d'incendie peuvent réussir à protéger environ la moitié des occupants lors d'incendies qui comportent des risques mortels. Les victimes qui se retrouvent fréquemment dans des conditions où les flammes peuvent les atteindre, qui sont trop âgées ou trop jeunes, ou qui souffrent d'un handicap physique ou mental peuvent être incapables d'évacuer les lieux en dépit d'avertissements précoces qui leur permettraient de fuir. D'autres stratégies doivent être prévues pour secourir ces personnes: plan de protection mis en place et évacuation ou sauvetage assisté.

- Les avertisseurs de fumée sont des appareils à prix abordable qui peuvent hâtivement avertir les gens de la possibilité d'un incendie; la sensibilité des détecteurs a, par ailleurs, ses limites. Bien que les avertisseurs à ionisation présentent une grande sensibilité à capter le signal d'un feu, ils excellent surtout à détecter les incendies spontanés plutôt que les feux couvant à lente allure. Les avertisseurs à cellule photo-électrique, par ailleurs, sont justement conçus pour mieux détecter les feux couvant à lente allure. Les incendies de résidences s'amorcent de différentes façons et s'avèrent souvent imprévisibles. Kidde recommande que les deux types d'avertisseurs, à ionisation et à cellule photo-électrique, soient installés.
- Un avertisseur fonctionnant à pile nécessite le type de pile spécifié selon l'appareil, doit être en bonne condition et inséré de façon appropriée.
- Les avertisseurs alimentés au CA (fonctionnant sans pile de secours) cesseront d'être sous tension si le courant a été interrompu tel que dans les cas de feux électriques ou d'un fusible défectueux.
- Vérifiez régulièrement vos avertisseurs de fumée pour vous assurer que le fonctionnement des piles et des circuits électroniques de l'appareil soit en bon état.

Caractéristiques

- Il est impossible qu'un avertisseur de fumée puisse donner les signaux d'alarme habituels si la fumée n'atteint pas les détecteurs de l'appareil. Ainsi, il peut arriver que les avertisseurs de fumée ne détectent pas un incendie se déclarant dans une cheminée, sur les murs, les toits, à l'intérieur d'une pièce dont la porte est fermée ou sur un autre étage.
- Si l'avertisseur est installé à l'extérieur d'une chambre à coucher ou sur un autre étage, il est possible que l'alarme ne puisse réveiller une personne profondément endormie.
- Une personne dont les facultés sont affaiblies par l'alcool ou la drogue peut également ne pas entendre le signal d'alarme de l'avertisseur de fumée. Pour vous munir d'une protection maximale, installez un avertisseur de fumée à l'intérieur de toute aire de sommeil et à chaque étage de votre demeure.

Avertisseur de monoxyde de carbone (CO)

L'avertisseur de monoxyde de carbone contrôle constamment l'air afin de déceler l'émanation de CO. Il retentit en présence de hauts niveaux aussi bien que de bas niveaux de CO dans l'air, au cours d'une période de temps prolongée. Dans l'éventualité où un degré de CO correspond à l'un de ces scénarios, le système d'alarme/ d'avertissement vocal se fait entendre et, simultanément, le témoin lumineux rouge DEL clignote.

Le détecteur de monoxyde de carbone de cet avertisseur fonctionne selon une technologie électrochimique.

ATTENTION: Cet avertisseur signale uniquement la présence de gaz de monoxyde de carbone à proximité du détecteur. Il se peut qu'il y ait émanation de monoxyde de carbone dans d'autres endroits ou pièces de la maison.

Cet appareil est conçu pour protéger les gens contre les effets d'une exposition sévère au monoxyde de carbone. Il ne peut cependant entièrement prémunir les individus souffrant de certains troubles médicaux. Si vous avez le moindre doute à ce sujet, consultez votre médecin praticien.

Les individus qui éprouvent des problèmes de santé peuvent envisager d'utiliser des avertisseurs émettant à la fois des signaux sonores et visuels, qui détectent une concentration de monoxyde de carbone inférieure à 30 ppm.

N'ignorez jamais l'alarme sonore d'un avertisseur!

L'avertisseur de fumée/CO Kidde (modèle combiné) vous permet aisément de déterminer quel type d'alarme sonore retentit. Le système d'avertissement vocal vous indique le genre de danger auquel vous êtes exposé.

Installation

Emplacements recommandés pour l'installation

 **AVERTISSEMENT** : Ce produit est conçu pour être utilisé à l'intérieur de résidences familiales standard. Il n'est pas conçu pour mesurer la conformité aux normes industrielles ou commerciales.

IMPORTANT: Cet avertisseur doit être installé au plafond ou sur un mur. Il n'a pas été conçu pour être déplacé ou déposé sur un meuble quelconque. N'installez l'avertisseur que selon les directives.

Les experts de l'industrie recommandent d'installer un avertisseur de fumée/CO aux endroits listés ci-après. Pour obtenir une protection maximale, ils suggèrent d'installer un avertisseur à chaque étage d'une maison à plusieurs étages, dans toutes les chambres à coucher, les corridors, les greniers habitables et le sous-sol. Si la chambre à coucher, le corridor ou toute autre grande pièce mesurent plus de 9,1 m de long (30 pi), installez un avertisseur à chaque extrémité. Si vous ne possédez qu'un seul avertisseur, assurez-vous de le poser dans le corridor attenant à l'aire de sommeil principale ou à l'intérieur de la chambre à coucher principale. Vérifiez que l'alarme sonore soit entendue depuis toutes les pièces où dorment les vôtres.

Installez un avertisseur dans chaque pièce où l'on dort la porte fermée car il se peut que le dormeur, derrière sa porte close, n'entende pas l'alarme sonore si cette dernière est en dehors de la pièce. La fumée, la chaleur et les produits de combustion montent au plafond et se propagent horizontalement. En posant un avertisseur au centre du plafond, tous les coins de la pièce sont mieux exposés.

L'installation d'avertisseurs au plafond est conseillée pour les constructions résidentielles courantes. Lorsque vous posez un avertisseur au plafond, fixez-le à une distance d'au moins 10 cm (4 po) du mur latéral (consultez le diagramme A à la page 9). L'installation d'un avertisseur au mur s'effectue sur son côté intérieur de façon à ce que le bord supérieur de l'avertisseur soit situé à une distance minimale de 10 cm (4 po) et maximale de 30,5 cm (12 po) du plafond (consultez le diagramme A).

Installation

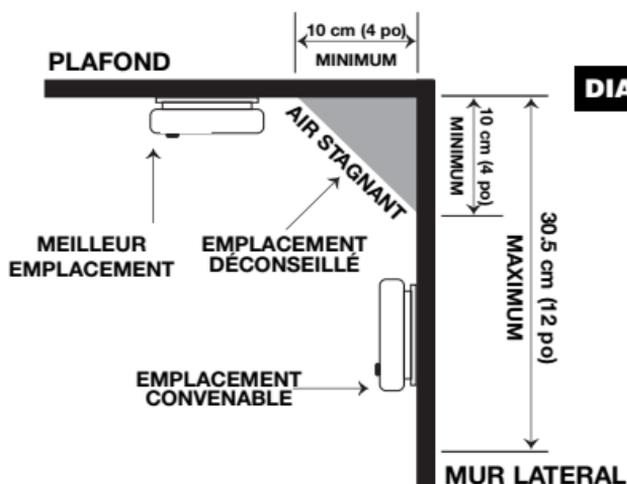


DIAGRAMME 2A

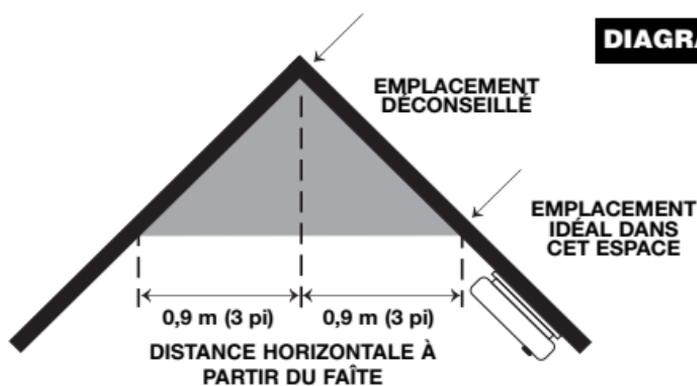


DIAGRAMME 2B

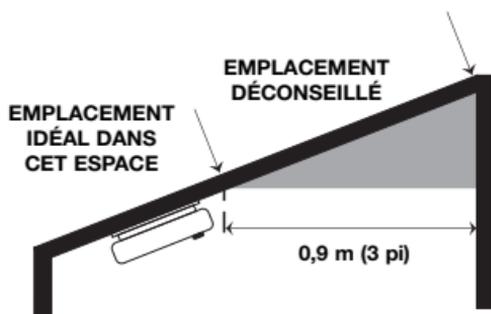


DIAGRAMME 2C

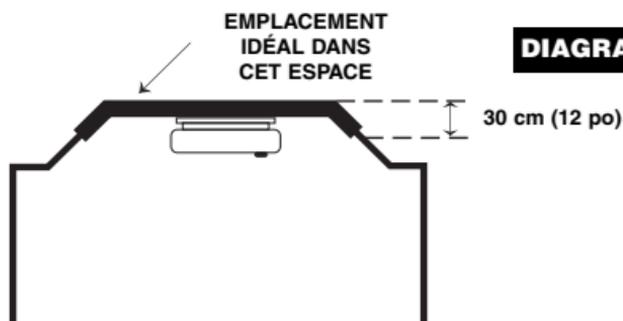


DIAGRAMME 2D

Installation

Plafonds inclinés

En ce qui a trait aux plafonds inclinés, pointus ou cathédrales, il est recommandé d'installer l'avertisseur de fumée à une distance de 0,9 m (3 pi) depuis le point le plus élevé (mesurée horizontalement). En ce qui concerne les pièces dont l'inclinaison du plafond excède une distance horizontale de 0,3 m à 2,4 m (1 à 8 pi), installez l'avertisseur de fumée sur le côté élevé de la pièce. Ne posez pas un avertisseur au faîte d'un plafond de style "charpente en A" (consultez le diagramme B).

Maisons mobiles

Les maisons mobiles modernes ont été conçues pour produire un bon rendement énergétique. Installez les avertisseurs de fumée/CO selon les recommandations mentionnées ci-dessus. (Consultez les pages 8, "Emplacements recommandés pour l'installation" et 9, "Diagramme A").

Dans les cas de maisons mobiles plus anciennes où l'isolation laisse à désirer, la chaleur ou le froid extrême risque de pénétrer les murs et le toit, ce qui peut occasionner des conditions défavorables à l'intérieur de la demeure. Ce phénomène peut créer une résistance thermique qui empêche la fumée d'atteindre l'avertisseur posé au plafond. Si tel est votre cas, installez l'avertisseur de fumée/CO sur un mur intérieur en positionnant le bord supérieur de l'avertisseur à une distance minimale de 10 cm (4") et maximale de 30,5 cm (12") du plafond (consultez le diagramme A). Si vous n'êtes pas certain du degré d'isolation de votre maison mobile ou, encore, si vous constatez que les murs et plafond extérieurs sont ou chauds ou froids, n'installez l'avertisseur que sur un mur intérieur!

Installation

Emplacements déconseillés

⚠ AVERTISSEMENT : N'installez pas d'avertisseurs dans le garage, la cuisine, la salle de chauffage ou la salle de bains! Installez un avertisseur à une distance d'au moins 1,5 m (5 pi) de tout appareil de combustion.

N'installez pas un avertisseur à moins de 0,9 m (3 pi) de la porte accédant à la cuisine ou à la salle de bains (munie d'une baignoire ou d'une douche), des conduits à air forcé utilisés pour les besoins de chauffage ou de climatisation, des ventilateurs de plafond ou d'un ventilateur central, ou de tout endroit à grande circulation d'air. Évitez les surfaces très poussiéreuses, sales ou graisseuses. La poussière, la graisse et les produits chimiques ménagers peuvent contaminer les détecteurs de l'avertisseur, empêchant celui-ci de bien fonctionner.

Évitez de poser un avertisseur près des rideaux ou autres objets susceptibles d'obstruer les détecteurs. Libérez l'espace pour permettre à la fumée et au CO d'atteindre les détecteurs; ces derniers peuvent alors déceler avec précision les conditions présentes. N'installez pas un avertisseur au faîte de plafonds voûtés, de style "charpente en A" ou de toitures à pignon. Évitez les endroits humides. Ne le placez pas près d'un seau à couches.

Installez un avertisseur à une distance minimale de 30,5 cm (12") des lampes fluorescentes car le bruit électronique qu'elles produisent peut déclencher de fausses alarmes. Évitez d'exposer l'avertisseur en plein soleil ou de le fixer sur des surfaces dont l'espace environnant est infesté d'insectes. Les températures extrêmes influent sur la sensibilité de l'avertisseur de fumée/CO. Par conséquent, n'installez pas l'avertisseur dans un endroit où la température baisse sous les 4,4° C (40° F) ou excède les 37,8° C (100° F), tel que les garages et greniers non finis. N'installez pas dans des lieux où l'humidité relative (HR) est supérieure à 85%. Éloignez l'avertisseur des portes ou des fenêtres qui ouvrent à l'extérieur.

Installation

Câblage

Exigences relatives au câblage:

- Cet avertisseur de fumée doit être raccordé à un coffret de branchement approuvé par une organisation reconnue ou homologuée telle que la CSA (Canadian Standards Association). Toutes les connexions doivent être effectuées par un électricien qualifié et être conformes aux clauses de l'article 210 et 300.3(B) du National Electrical Code, à ANSI/NFPA 70, NFPA 72 et/ou à tout autre règlement selon la juridiction de votre région. Le câblage d'interconnexion des stations multiples doit suivre la même canalisation des câbles que l'alimentation électrique CA des avertisseurs. De plus, la résistance du système de câblage d'interconnexion doit être au maximum de 10 ohms.
- La source du bloc d'alimentation appropriée est de 120 V CA monophasés fournis par un circuit non commutable, qui n'est pas protégé par un disjoncteur de fuite à la terre.

⚠ AVERTISSEMENT: L'avertisseur ne devrait pas fonctionner sur le courant dérivé d'un onduleur à onde rectangulaire, à onde rectangulaire modifiée ou à onde sinusoïdale modifiée. Ces sources de courant produisent de hautes tensions de crête qui peuvent endommager l'avertisseur.

- Les avertisseurs de fumée ne doivent pas être utilisés avec des grilles de protection, sauf si la combinaison de l'avertisseur et de la grille a été évaluée et qu'on l'estime convenable.

Raccordement pour l'attache-câble à connexion rapide au CA:

ATTENTION : Éteindre le courant principal à partir du coffret de branchement avant de procéder au raccordement de l'avertisseur.

- Si vous désirez faire fonctionner l'avertisseur de façon autonome (ce qui implique qu'il ne sera pas raccordé à d'autres appareils de même type), **ne branchez le fil conducteur rouge nulle part.** Laissez la base isolante du fil rouge en place pour éviter que ce fil ne vienne en contact avec des pièces métalliques ou avec le coffret de branchement.
- Les avertisseurs utilisés de façon multiponctuelle (ce qui implique un raccordement entre les appareils de même type) doivent être alimentés à partir d'un circuit simple.
- Cet agencement multiponctuel permet d'interconnecter un maximum de 24 produits de sécurité Kidde qui se limite à 12 avertisseurs de fumée et/ou à un total de 18 avertisseurs (de

Installation

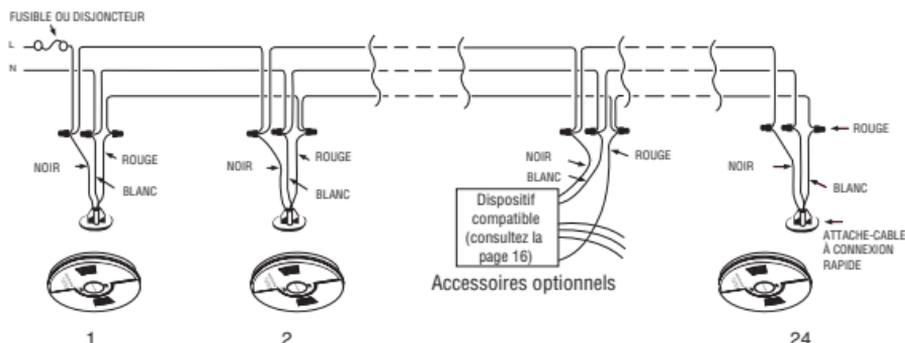
fumée, de CO, de fumée/CO 2-en-1, de chaleur, etc.). Cet avertisseur de fumée/CO combiné est considéré comme un avertisseur de fumée si l'on établit le nombre maximal d'appareils sur une ligne d'interconnexion. Lorsque 18 avertisseurs sont interconnectés, il demeure possible d'interconnecter jusqu'à 6 dispositifs de signalisation à distance et/ou modules à relais (consultez la page 16 pour obtenir plus de détails au sujet des dispositifs d'interconnexion Kidde).

- La distance maximale d'un système multiponctuel sur laquelle peut s'étendre le câblage, à partir du premier jusqu'au dernier appareil installé, équivaut à 305 m (1000 pi) de longueur.
- La figure 1 ci-dessous illustre comment le câblage d'interconnexion fonctionne. Une mauvaise connexion risque d'endommager l'avertisseur, d'empêcher le système de fonctionner ou de causer des chocs électriques.
- Assurez-vous que les avertisseurs sont raccordés à une ligne électrique continue, non commutée.

REMARQUE : Utilisez un fil électrique domestique standard approuvé par la CSA (tel que les règlements de votre région le permettent) disponible dans les magasins de matériel électrique et dans la plupart des quincailleries.

FIGURE 1

SYSTÈME DE CÂBLAGE MULTIPONCTUEL



IMPORTANT: Cet appareil est uniquement approuvé pour s'interconnecter à la gamme de produits Kidde. Il ne peut convenir à aucune autre marque de produit.

Fils de l'attache-câble de l'avertisseur:

- Noir Raccordé à la ligne sous tension du CA.
- Blanc Raccordé à la ligne neutre du CA.
- Rouge Raccordé aux lignes d'interconnexion (fils rouges) des autres appareils s'il s'agit ici de mettre un système multiponctuel en place.

Installation

Fixation

ATTENTION : Votre avertisseur de fumée/CO est scellé et il est impossible d'en retirer le couvercle.

- À l'aide d'un stylo indélébile, inscrivez la date appropriée sur l'étiquette "Remplacez le" (soit 10 ans après la mise sous tension initiale de l'avertisseur). Pour information additionnelle voir la section "Retrait de l'avertisseur".
- Pour retirer la plaque de fixation située à l'arrière de l'avertisseur, tenez-la d'une main et, de l'autre, tournez l'avertisseur dans la direction indiquée par la flèche "POUR RETIRER", imprimée sur le devant de l'appareil.
- Lorsque vous aurez choisi l'emplacement approprié pour installer l'avertisseur de fumée/CO (tel que mentionné aux pages 8 à 10), et que vous aurez raccordé l'attache-câble à connexion rapide au CA (tel que décrit à la section "**Câblage**"), fixez la plaque de fixation au coffret de branchement. Afin d'obtenir un bel alignement de l'avertisseur par rapport au corridor ou au mur, il faut que la ligne "A", démarquée sur la plaque de fixation, soit parallèle au corridor (si l'installation se fait au plafond) ou horizontale (s'il s'agit d'une installation murale).
- Tirez l'attache-câble à connexion rapide au CA par l'ouverture centrale du support de fixation et fixez le support en place. Assurez-vous toutefois, avant de resserrer les vis, que celles-ci soient bien positionnées dans les extrémités rétrécies des orifices en forme de trous de serrure.
- Branchez l'attache-câble à connexion rapide au CA à l'endos de l'avertisseur (tel que démontré à la figure 2) tout en vérifiant que les deux tiges de blocage de l'attache-câble s'enclenchent bien en place. Renforcez le surplus de fils à l'intérieur du coffret de branchement en les faisant passer par l'ouverture centrale de la plaque de fixation.
- Ajustez l'avertisseur sur la plaque de fixation et tournez-le dans la direction indiquée par la flèche "POUR FERMER", sur le devant de l'appareil, jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place (ce mécanisme procure un



FIGURE 2

**BRANCHEMENT DE
L'ATTACHE-CÂBLE À
CONNEXION RAPIDE AU CA**

Installation

bel alignement). Remarque: l'avertisseur s'ajuste au support à quatre positions différentes (soit à tous les 90 degrés).

- Rétablissez le courant. L'indicateur d'alimentation du CA (témoin lumineux vert) devrait s'allumer lorsque l'avertisseur est mis sous tension.
- Pour ce qui a trait au modèle KN-COSM-IBCA seulement, retirez complètement la languette jaune de pile qui dépasse de l'avertisseur afin d'en activer la connexion.

Vérification

ATTENTION : Comme l'avertisseur émet une alarme stridente de 85 décibels, veuillez toujours vous tenir à bout de bras lorsque vous vérifiez l'appareil.

Le bouton d'essai/remise en marche/arrêt d'alarme accomplit quatre fonctions: il analyse les circuits électroniques de l'appareil, remet l'avertisseur en marche, active la fonction d'arrêt d'alarme ainsi que le niveau maximal mémorisé.

Après avoir installé l'avertisseur, appuyez sur le bouton d'essai/remise en marche/arrêt d'alarme afin de vérifier les circuits électroniques de l'appareil. Une série de bips retentira accompagnée du message vocal "*Fire! Feu!*"; une autre série de bips se fera entendre suivie du message "*Carbon Monoxide! Monoxyde de carbone!*", puis suivront quatre brefs bips supplémentaires.

Une vérification hebdomadaire de l'appareil est requise! Si, à tout moment, l'avertisseur ne fonctionne pas tel que décrit, assurez-vous que le raccordement au courant est bien effectué et que la pile est récente. Nettoyez l'appareil en enlevant la poussière et tout autre résidu pouvant s'y accumuler. Si l'avertisseur ne fonctionne toujours pas, composez le 1-800-880-6788 pour contacter l'assistance technique.

Fonctionnement

Caractéristique multiponctuelle

IMPORTANT: Cet appareil est uniquement approuvé pour s'interconnecter à la gamme de produits Kidde. Il ne peut convenir à aucune autre marque de produit.

- Lorsque des avertisseurs de fumée tels que les modèles 1235CA, 1275CA, 1276CA, 1285CA, i12020CA, i12040CA, i12060CA, KN-SMFM-ICA, PE120CA, PI2000CA, PI2010CA et des avertisseurs de chaleur tels que le modèle HD135F, compatibles avec cet appareil-ci, sont interconnectés, ils ne s'activeront qu'en la présence de **fumée**.
- Par ailleurs, si vous utilisez des modèles compatibles munis d'une pile de secours (1275CA, 1285CA, i12040CA, i12060CA, PE120CA, PI2000CA, HD135F, KN-COSM-IBCA, KN-COB-IC-CA, KN-COP-IC-CA) conjointement avec des modèles sans pile de secours (1235CA, i12020CA, KN-COSM-ICA, KN-COB-ICB-CA, 120X, SM120X, CO120X et SL177i), sachez que les modèles sans pile de secours ne seront d'aucune utilité lors d'une panne de courant.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des appareils compatibles aptes à s'interconnecter et de leur fonctionnement au sein d'un système multiponctuel, visitez notre site Web au www.kiddecanada.com.

Caractéristique du bouton d'arrêt d'alarme (Hush®)

Le bouton Hush® a la particularité de rendre temporairement insensible le circuit de l'avertisseur de fumée pour une durée approximative de 10 minutes. N'utilisez cette fonction que dans les cas où vous savez qu'une situation pourrait déclencher l'alarme comme lorsque vous cuisinez et que de la fumée en résulte. Vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush® de l'avertisseur afin d'activer le mode Hush®. Si la fumée n'est pas trop épaisse, l'avertisseur n'émettra aucun son mais annoncera "**Hush® mode on! Mode Hush® activé!**", et le témoin lumineux vert DEL clignotera à toutes les deux secondes durant environ 10 minutes, indiquant ainsi que l'avertisseur de fumée est en situation temporaire d'insensibilité. Au bout de ces quelque 10 minutes, l'avertisseur se remettra automatiquement en marche. Lorsque l'appareil reprend son mode de fonctionnement normal après avoir été mis en mode Hush®, un message vocal annoncera "**Hush® mode cancelled! Mode Hush® annulé!**" et l'appareil émettra un signal sonore si la fumée est toujours présente.

Fonctionnement

Vous pouvez réutiliser la fonction Hush® jusqu'à ce que soit dissipée la cause, tel l'exemple donné ci-avant, qui engendre la fumée.

Vous pouvez mettre un terme à la période du mode Hush® que vous avez activé en appuyant sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush® de l'avertisseur.

REMARQUE : La présence d'une épaisse fumée annulera la fonction du bouton Hush® et l'avertisseur se mettra alors à retentir continuellement.

ATTENTION : Avant que vous n'utilisiez le bouton Hush®, vérifiez et identifiez d'où provient l'émanation de la fumée et, en toute circonstance, assurez-vous d'être en présence d'une situation sécuritaire.

Caractéristique du bouton de remise en marche

Si l'avertisseur de fumée/CO émet une alerte sonore relative au monoxyde de carbone, appuyez sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush® pour en interrompre le son. Si la condition de CO qui a déclenché l'alarme persiste, l'alerte sonore retentira à nouveau. Les délais de réactivation dépendent de la quantité de CO présente dans l'air.

Niveau maximal mémorisé

Si le détecteur de CO décèle un niveau de CO de 100 ppm ou plus depuis la dernière remise en marche effectuée, la fonction du niveau maximal mémorisé enregistrera cette information. Appuyez sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush® pour obtenir le niveau maximal mémorisé. Si une lecture de 100 ppm ou plus a été relevée, un message vocal annoncera "**Caution! Attention!**". Par conséquent, en cas d'absence, ce dispositif vous permet de vérifier, à votre retour, s'il y a eu lecture de CO de 100 ppm ou plus. La mémoire de cette fonction se réinitialise dès que vous appuyez sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush® ou au cours d'une panne de courant.

Fonctionnement

Indicateurs DEL

Témoin lumineux rouge DEL

Le témoin lumineux rouge DEL fonctionne conjointement avec les alertes sonores de l'avertisseur. Ce témoin clignote dès que retentissent les alertes de fumée, de CO, et dès l'indication des modes "Pile faible" et "Erreur de l'appareil", émise par la tonalité aiguë.

Témoin lumineux vert DEL

Le témoin lumineux vert DEL clignote dans les cas suivants:

En état d'attente (s'il s'agit d'un avertisseur alimenté au CA et muni d'une pile de secours), le témoin lumineux vert DEL demeurera toujours allumé pour indiquer que l'appareil est bien alimenté par 120 V CA. Il clignotera par coups brefs aux 30 secondes lorsqu'une lecture de CO s'effectuera.

S'applique au modèle KN-COSM-IBCA seulement: en état d'attente (lorsque alimenté uniquement par une pile de secours), le témoin vert DEL clignotera aux 5 secondes.

Lorsque la fonction de mémoire de l'avertisseur est activée, le témoin vert DEL clignotera à chaque seconde signifiant que l'appareil a décelé une condition nocive (fumée ou CO). Il cessera de clignoter lorsque vous appuierez sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush® pour réinitialiser l'avertisseur. Dans le cas où des avertisseurs interconnectés cessent de retentir, ce témoin vert DEL clignotant indique quel appareil d'origine a déclenché tous les autres (du système multiponctuel), réduisant ainsi le temps employé à vérifier des problèmes de dépannage.

Lorsque le mode Hush® est activé, le témoin vert DEL clignote toutes les deux secondes.

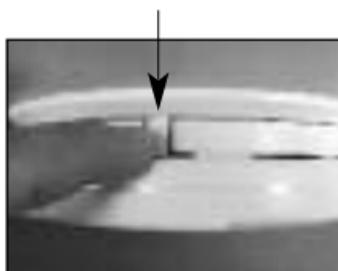
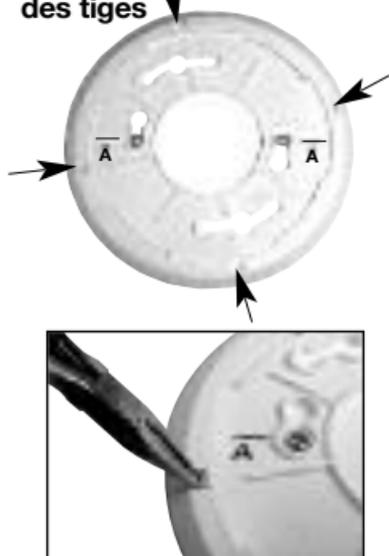
Fonctionnement

MÉCANISME DE CRAN DE SÛRETÉ

FIGURE 3A

FIGURE 3B

Emplacement
des tiges



Mécanisme de cran de sûreté

Afin de rendre l'avertisseur de fumée/CO le plus fiable possible, celui-ci est muni d'un mécanisme de cran de sûreté qui s'enclenche de la façon suivante: arrachez les quatre tiges situées dans les ouvertures carrées de la plaque de fixation (consultez la figure 3A), puis tournez l'avertisseur sur la plaque en question jusqu'au dé clic; ce son indique que le cran de sûreté s'est ajusté en place, verrouillant ainsi l'avertisseur.

Le cran de sûreté découragera tout enfant ou autre individu qui serait tenté de retirer l'avertisseur de son support. Par ailleurs, si vous désirez enlever l'avertisseur, appuyez sur le cran de sûreté et tournez l'avertisseur dans le sens contraire pour l'extraire de la plaque (consultez la figure 3B).

Retrait de l'avertisseur

Si vous avez activé le mécanisme de cran de sûreté et que vous désirez retirer l'avertisseur, reportez-vous au bas de la page 19 pour consulter les directives à ce sujet.

Tournez l'avertisseur dans le sens "POUR RETIRER", indiqué par la flèche sur le couvercle frontal, afin de retirer l'appareil de la plaque de fixation. Si vous désirez débrancher l'attache-câble à connexion rapide de 120 V CA, pressez les tiges de blocage latérales l'une vers l'autre tout en retirant l'attache-câble de l'avertisseur (consultez la page 14, figure 2).

Remplacement de la pile

S'applique au modèle KN-COSM-IBCA seulement.

En cas de défaillance quelconque de la pile, le témoin lumineux rouge DEL clignote et l'appareil n'émet qu'une seule alerte à tonalité aiguë, suivie du message d'avertissement verbal "*Low Battery! Pile faible!*" Ce cycle se reproduit à chaque minute et se prolongera durant un minimum de sept jours.

Si le témoin lumineux rouge DEL clignote et que, simultanément, l'alerte à tonalité aiguë retentit aux 30 secondes sans que ne suive l'avertissement verbal "*Low Battery! Pile faible!*" (tel que mentionné ci-dessus), ceci indique une défaillance de votre appareil. Veuillez communiquer, sans frais, avec l'assistance technique au 1-800-880-6788 pour savoir comment retourner l'avertisseur.

ATTENTION : Votre avertisseur de fumée/CO est scellé et il est impossible d'en retirer le couvercle.

Pour remplacer la pile, il faut d'abord retirer l'avertisseur de la plaque de fixation en suivant les directives ci-dessus concernant le **retrait de l'avertisseur**. Une fois l'avertisseur enlevé, vous pouvez soulever le couvercle du compartiment à pile afin de la remplacer. Lisez les instructions imprimées sur la face intérieure de ce couvercle pour en installer une nouvelle.

Lorsque vous installez une pile, abaissez le levier de sécurité dans le compartiment et insérez la pile (consultez la figure 4).

Remplacement de la pile

(S'applique au modèle KN-COSM-IBCA seulement).

FIGURE 4

REEMPLACEMENT DE LA PILE



Levier
de sécurité



ATTENTION! Si vous n'enfoncez pas le levier de sécurité à l'intérieur du compartiment à pile avant d'y insérer celle-ci, le couvercle du compartiment ne se fermera pas. Il vous sera impossible de remettre l'attache-câble à connexion rapide en place et de réajuster l'avertisseur à la plaque de fixation.

Après avoir remplacé la pile, connectez l'avertisseur de nouveau et vérifiez-le en appuyant sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush®. Le témoin lumineux vert DEL devrait s'allumer.

Remplacez la pile en utilisant une des marques suivantes approuvées:

Duracell MN1604 ou MX1604

Energizer 522

Eveready 1222

Gold Peak 1604A ou 1604S

Vous pouvez vous les procurer chez votre détaillant local.

AVERTISSEMENT! N'utilisez que les piles indiquées. L'utilisation de piles alternatives risque de nuire au bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée/CO. Par mesure préventive, remplacez la pile au moins une fois l'an ou lorsque vous avancez l'heure au printemps.

Une constante exposition à un degré élevé ou bas d'humidité ou de température risque de réduire la durée de la pile.

Entretien

Si vous désirez préserver votre avertisseur de fumée/CO dans le meilleur état possible, lisez ce qui suit:

- Vérifiez hebdomadairement l'état des alarmes sonores et des témoins lumineux DEL en appuyant sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush®.
- À chaque mois, retirez l'appareil de la plaque de fixation et passez l'aspirateur, au moyen d'une brosse douce, sur le boîtier et les rainures de l'avertisseur afin d'enlever toute poussière et saleté. Remettez ensuite immédiatement l'appareil en place et vérifiez-le en appuyant sur le bouton d'essai/remise en marche/Hush®.
- N'employez jamais de détergents ou de solvants pour nettoyer l'appareil.
- Évitez l'utilisation de désodorisants, fixatifs pour cheveux, ou autres produits en aérosol à proximité de l'avertisseur de fumée/CO.

Ne couvrez pas l'appareil de peinture. Celle-ci obstrue les rainures et, par conséquent, affecte la sensibilité des détecteurs pour déceler la présence de fumée ou de CO. N'essayez jamais de démonter l'appareil ou d'en nettoyer l'intérieur. Un tel geste annulerait votre garantie.

Déplacez l'avertisseur de fumée/CO avant d'effectuer les tâches suivantes:

- Teindre, vernir ou décaper des planchers ou des meubles en bois.
- Appliquer de la peinture ou poser du papier peint sur une surface.
- Utiliser des produits adhésifs.

Rangez l'avertisseur dans un sac en plastique jusqu'à la fin des travaux mentionnés ci-dessus pour éviter d'endommager les détecteurs.

AVERTISSEMENT: Une fois les travaux complétés, réinstallez sans délai l'avertisseur de fumée/CO pour vous assurer une protection continue.

Lorsque vous utilisez des produits d'entretien ménager ou produits chimiques analogues, assurez-vous que l'endroit où vous nettoyez soit bien aéré. Les substances suivantes peuvent affecter le détecteur de CO, ce qui occasionnerait des lectures erronées ou endommagerait le détecteur: le méthane, le propane, l'isobutane, l'alcool d'isopropyl, l'acétate d'éthyle, le sulfure d'hydrogène, les bioxydes sulfuriques, les produits à base d'alcool, les peintures, les diluants, les solvants, les produits adhésifs, les fixatifs pour cheveux, les lotions après-rasage, les parfums et certains décapants.

Monoxyde de carbone - Sécurité

Renseignements d'ordre général au sujet du CO

Incolore, inodore et insipide, ce gaz toxique qu'est le monoxyde de carbone (CO) peut s'avérer mortel lorsqu'on le respire. Le CO bloque le transport d'oxygène dans le sang.

Symptômes de l'empoisonnement au CO

Les symptômes suivants peuvent résulter d'un empoisonnement au monoxyde de carbone et devraient faire l'objet de discussions au sein de TOUS les membres de la famille:

Faible exposition: maux de tête, nez qui coule, yeux irrités (symptômes ressemblant à ceux d'une grippe).

Exposition moyenne: étourdissements, somnolence, vomissements.

Exposition extrême: perte de conscience, lésion cérébrale, décès.

Les niveaux d'exposition décrits ci-dessus sont établis en fonction d'adultes en bonne santé. Les niveaux varient chez les personnes à grand risque. Une exposition à des niveaux élevés de monoxyde de carbone peut s'avérer fatale ou causer des invalidités et dommages permanents. L'étude de nombreux cas d'empoisonnement au monoxyde de carbone révèle que, tout en étant conscientes qu'elles ne se sentent pas bien, les victimes deviennent tellement désorientées qu'elles sont incapables de se sauver, soit en tentant de quitter les lieux ou en appelant à l'aide. Les jeunes enfants et les animaux domestiques peuvent compter parmi les premiers affectés. Il importe de vous familiariser avec les symptômes reliés à chaque niveau d'exposition.

Monoxyde de carbone - Sécurité

Les signes avant-coureurs d'un début d'empoisonnement au monoxyde de carbone sont souvent confondus avec ceux d'une grippe non fiévreuse et peuvent comprendre des étourdissements, maux de tête lancinants, nausées, vomissements et périodes de désorientation. Bien que tout individu puisse être sensible au CO, les experts s'accordent à reconnaître que les bébés à naître, les femmes enceintes, les personnes âgées ainsi que les personnes aux prises avec des problèmes cardiaques ou respiratoires sont particulièrement vulnérables. Si vous éprouvez des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, consultez votre médecin immédiatement. Un test de carboxyhémoglobine peut déterminer si vous subissez un empoisonnement au CO.

Délais de réponse du détecteur de CO

Le détecteur de CO répond aux exigences du délai de réponse de l'avertisseur comme suit:

À 70 ppm, l'appareil doit retentir dans les 60 à 240 minutes qui suivent.

À 150 ppm, l'appareil doit retentir dans les 10 à 50 minutes qui suivent.

À 400 ppm, l'appareil doit retentir dans les 4 à 15 minutes qui suivent.

REMARQUE : Cet avertisseur de monoxyde de carbone est conçu pour déceler la présence de gaz de monoxyde de carbone provenant de TOUTE source de combustion. Il N'EST PAS conçu pour détecter aucun autre gaz.

Les services d'incendie ainsi que la plupart des services énergétiques et des entrepreneurs en CVCA (chauffage, ventilation et climatisation d'air) procèdent à des inspections en vue de déceler la présence de CO. Comme des frais peuvent être reliés à ce service, renseignez-vous au préalable au cas où ceux-ci vous seraient imputés. Kidde ne défraie pas les coûts, ni ne rembourse le propriétaire ou l'utilisateur de ce produit pour toute réparation ou demande d'un service d'urgence reliée à des signaux d'alarme qu'émettrait l'avertisseur.

Monoxyde de carbone - Sécurité

Sources de CO possibles

Du CO peut se dégager si vous faites brûler tout combustible fossile tel que l'essence, le propane, le gaz naturel, l'huile et le bois. Le CO peut être produit par tout appareil de combustion qui fait défaut, est mal installé ou n'est pas ventilé correctement. En voici des exemples:

- Les fournaies, fours/cuisinières au gaz, sécheuses au gaz, chauffe-eau, radiateurs à combustion mobiles, foyers, poêles à bois et certains chauffe-piscine.
- Les cheminées ou conduits de fumée obstrués, inversions du tirage de l'air et changements de la pression d'air, tuyaux d'aération corrodés ou débranchés, conduits d'appareils de chauffage fissurés ou desserrés.
- Les véhicules et autres moteurs à combustion laissés en marche dans un garage (ouvert ou fermé) attendant ou à proximité de la maison.
- Les barbecues au charbon ou au gaz et hibachis dans un lieu clos.

Monoxyde de carbone - Sécurité

Les conditions suivantes peuvent provoquer des situations de CO temporaires:

Substances excessives répandues ou évacuation inverse d'appareils de combustion causées par:

- Des conditions ambiantes extérieures telles que la direction et/ou la vitesse du vent (y compris les rafales de vent élevées) et un tirage insuffisant d'air dans les tuyaux d'évacuation.
- Une pression différentielle négative résultant de l'utilisation des ventilateurs d'évacuation.
- Le fonctionnement simultané de plusieurs appareils de combustion aux prises avec une quantité limitée d'air intérieur.
- Les raccordements de tuyaux d'évacuation qui se desserrent des appareils de combustion.
- Les tuyaux d'évacuation obstrués ou conçus de façon peu conventionnelle qui peuvent aggraver les conditions mentionnées ci-dessus.
- Les cheminées et/ou tuyaux d'aération dont la conception ou l'entretien est inadéquat.

Un fonctionnement prolongé d'appareils de combustion dépourvus de tuyaux d'aération (cuisinière, four, foyer/poêle, etc.).

Des inversions de température susceptibles de retenir les gaz d'échappement près du sol.

Une automobile laissée en marche dans un garage (ouvert ou fermé) attendant ou à proximité de la maison.

Faites annuellement appel à un technicien qualifié pour faire inspecter et nettoyer votre système de chauffage, les tuyaux d'aération, votre cheminée et conduit de fumée. Assurez-vous de toujours installer vos appareils selon les directives du fabricant et de vous conformer aux codes de normes et règlements de construction de votre région. La plupart des appareils devraient cependant être installés par des professionnels et inspectés par la suite. Examinez régulièrement les tuyaux d'aération ainsi que les cheminées pour vous assurer qu'il n'y a pas de raccordements défectueux, de rouille ou de taches de corrosion. Vérifiez également la présence possible de fissures dans les conduits de l'appareil de chauffage. Voyez à ce que la flamme du brûleur et de la veilleuse soit de couleur bleue. Une flamme jaune ou orange signale une combustion incomplète. Assurez-vous que tous les membres de votre demeure soient familiers avec les signaux d'alarme de l'avertisseur et qu'ils sachent comment réagir en cas d'urgence.

Monoxyde de carbone - Sécurité

Procédures à suivre lorsque l'avertisseur de CO retentit.



AVERTISSEMENT : Le déclenchement de cet avertisseur de CO signale la présence du monoxyde de carbone (CO) qui peut vous être MORTELLE.

Si l'avertisseur émet 4 bips rapides suivis de 5 secondes de silence:

- 1) Dirigez-vous immédiatement vers de l'air frais, soit à l'extérieur, ou devant une porte ou une fenêtre ouverte. Comptez les membres de votre famille pour vous assurer que personne ne manque. Ne retournez pas à l'intérieur ou (si vous n'avez pu évacuer les lieux) demeurez devant la porte ou fenêtre ouverte jusqu'à l'arrivée des services d'urgence, jusqu'à ce que les lieux aient été aérés et que l'avertisseur se remette en condition de service normal.
- 2) Communiquez avec le service d'urgence de votre région (service des incendies ou le 911).

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Ne réactivez jamais la source d'un problème de CO avant que la situation ne soit corrigée. N'IGNOREZ JAMAIS L'ALARME SONORE D'UN AVERTISSEUR!

Incendie - Sécurité

Plan d'évacuation

Veillez à ce que chacun se familiarise avec l'alarme sonore qu'émet l'avertisseur de fumée et formez-les pour qu'ils quittent les lieux dès que ce son retentit. Pratiquez des exercices d'évacuation, le jour comme la nuit, au moins à tous les six mois. Assurez-vous que les jeunes enfants entendent l'alarme sonore et que ce son les réveille pour qu'ils puissent suivre le plan d'évacuation prévu. La pratique permet à tous les occupants de mettre votre plan à l'épreuve avant qu'une situation d'urgence ne se produise. Il est possible que vous ne puissiez rejoindre vos enfants avant de fuir les lieux. Il importe que vos jeunes soient bien préparés. Déterminez deux sorties d'évacuation pour chaque pièce (porte et fenêtre) et identifiez un lieu de rencontre extérieur où vous vous retrouverez une fois que tous seront sortis de la maison. Dès que deux personnes se rejoignent à l'endroit choisi, l'une d'elle devrait aller appeler le 911 alors que l'autre devrait rester sur place pour dénombrer les membres de la famille qui arrivent sur les lieux.

Des études récentes ont démontré que les avertisseurs de fumée peuvent ne pas nécessairement réveiller toutes les personnes endormies et il est donc de la responsabilité des personnes vivant dans l'habitation et capables d'aider les autres de fournir de l'assistance à ceux et celles qui pourraient rester endormis malgré l'alarme sonore ou qui sont incapables d'évacuer les lieux sans assistance.

Procédures à suivre lorsque l'avertisseur de fumée retentit.

Les avertisseurs de fumée sont conçus pour réduire les fausses alarmes. En général, la fumée de cigarette ne déclenche pas d'alarme à moins qu'elle soit expirée en direction de l'avertisseur. Les particules de combustion provenant de substances répandues ou de la cuisson au gril peuvent déclencher l'alarme si l'avertisseur est situé à proximité de l'aire de cuisson. Si l'alarme retentit, vérifiez en priorité si un incendie s'est déclaré. Dans un tel cas, suivez les étapes suivantes. Familiarisez-vous avec celles-ci et passez-les en revue avec tous les membres de la famille.

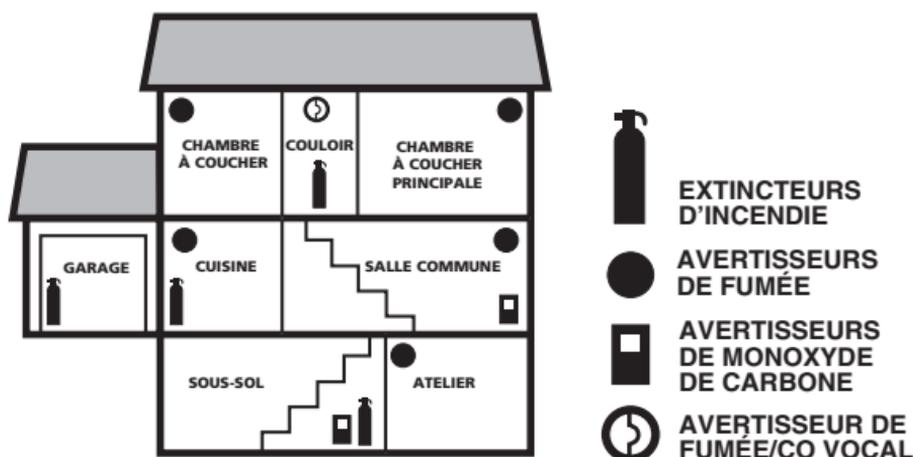
- Avertissez les petits enfants qui sont dans la maison.
- Quittez la maison immédiatement en utilisant le plan d'évacuation que vous avez mis au point (voir ci-dessus).
- Avant d'ouvrir une porte intérieure, assurez-vous que la fumée ne s'infiltre pas autour de celle-ci. Passez le dos de la main sur la porte pour vérifier si elle est chaude; si tel est le cas, utilisez votre seconde option pour évacuer. Par ailleurs, si vous estimez pouvoir sortir par la porte sans danger, ouvrez-la très lentement et soyez prêt à la refermer immédiatement si la fumée et la chaleur s'engouffrent.
- Si vous ne pouvez éviter un parcours d'évacuation rempli de fumée, penchez-vous et rampez sous la fumée pour retrouver de l'air moins vicié.

Incendie - Sécurité

- Dirigez-vous vers le site extérieur convenu afin de vous y réunir. Dès que deux personnes s'y rejoignent, l'une d'elle devrait aller chez un voisin pour appeler le 911 alors que l'autre devrait rester sur place pour dénombrer les personnes présentes.
- Ne retournez pas à l'intérieur de la maison, sous aucun prétexte, avant que les dirigeants du service d'incendie ne vous donnent le feu vert.
- Tel que l'indique la norme 72 de la NFPA, il existe des situations où l'avertisseur de fumée peut ne pas être efficace pour vous protéger contre le feu. En voici des exemples:
 - Fumer au lit.
 - Laisser des enfants sans supervision.
 - Utiliser des liquides inflammables tels que la gazoline pour tout nettoyage.

Mesures de sécurité contre l'incendie

Ne fumez jamais au lit ni ne laissez cuire de la nourriture sans surveillance. Enseignez à vos enfants l'importance de ne jamais jouer avec des allumettes ou des briquets! Initiez tous les membres de la famille à identifier les cycles d'alarme, les messages d'avertissement verbal et à quitter la maison selon le plan d'évacuation établi, lorsque l'avertisseur retentit. Pratiquez les consignes "Arrête!", "Tombe!" et "Roule au sol!" au cas où vos vêtements prennent feu; apprenez comment ramper au sol pour vous retrouver sous la fumée. Installez et entretenez des extincteurs d'incendie à chaque étage de la maison sans compter la cuisine, le sous-sol et le garage. Sachez comment utiliser un extincteur d'incendie avant qu'une situation d'urgence ne se produise. Les pièces habitées avec fenêtres, au premier étage ou plus haut, devraient être pourvues d'échelles de secours.



Incendie - Sécurité

Recommandations supplémentaires

Nombre requis d'avertisseurs de fumée: Détection de fumée. Quand cela est prescrit par les lois, codes ou normes applicables pour le local prescrit, les avertisseurs de fumée à signal simple et multiple doivent être installés comme suit : (1) Dans toutes les chambres à coucher. (2) À l'extérieur de chaque zone de chambre à coucher, dans le voisinage immédiat des chambres. (3) À chaque niveau de l'unité d'habitation y compris les sous-sol, exception : dans les unités d'habitation existantes pour une et deux familles, les avertisseurs de fumée alimentés par des piles sont permis. Renseignezvous sur les exigences précises chez les autorités locales.

Le **nombre requis d'avertisseurs de fumée** (concernant les pièces protégées ci-avant mentionnés) peut ne pas suffire pour avertir, de façon hâtive, des membres de la famille se trouvant à l'intérieur d'une pièce dont la porte est close (pièces non protégées). Pour cette raison, il est recommandé que le propriétaire songe à installer des avertisseurs de fumée supplémentaires, afin de sécuriser davantage ces pièces non protégées. Ces endroits additionnels incluent le sous-sol, les chambres à coucher, la salle à manger, la salle de chauffage, la pièce où se situe le panneau électrique et les corridors qui ne sont pas protégés par le **nombre requis d'avertisseurs de fumée**.

Par ailleurs, l'installation d'avertisseurs de fumée dans la cuisine, le grenier (habitable ou non) ou le garage n'est habituellement pas recommandée dû au fait que ces lieux, de par leur utilisation, peuvent occasionnellement engendrer des conditions pouvant nuire au fonctionnement de l'appareil.

Garantie

Garantie limitée

Kidde garantit que l'avertisseur (mais pas la pile) sera exempt de défauts de matériaux, de main-d'œuvre ou de conception dans des conditions normales d'utilisation et de service pour une période de **dix ans pour les modèles KN-COSM-IBCA et KN-COSM-ICA** à partir de la date d'achat. Au titre de cette garantie, l'obligation de Kidde se limite à réparer ou à remplacer sans frais l'avertisseur ou toute pièce s'avérant défectueuse quant aux matériaux, à la fabrication ou à la conception du produit, à condition d'envoyer l'avertisseur avec la preuve de la date d'achat, en vous acquittant des frais postaux pour l'aller et le retour, à Kidde Canada Inc., P.O. Box 40, Aspley, ON K0L 1A0.

La présente garantie n'est pas valable si l'avertisseur a été endommagé, modifié, altéré ou soumis à un usage abusif ou, encore, s'il fait défaut de fonctionner dû à un entretien impropre ou à une alimentation électrique inadéquate (CA ou CC) après la date d'achat. Toutes garanties implicites résultant de la vente de cet avertisseur comprenant, mais sans y être limitées, les garanties implicites de description, de qualité marchande et de convenance à un usage particulier, se limitent à la durée de la période de garantie mentionnée ci-dessus. En aucun cas Kidde ne sera tenu responsable de toute perte d'utilisation de ce produit ou de tout dommage indirect, particulier ou accessoire, ou des coûts et dépenses encourus par l'acheteur ou par tout autre utilisateur de ce produit découlant d'une rupture de contrat, de négligence, de responsabilité stricte délictuelle ou autres. Kidde ne sera nullement tenu responsable de toute lésion corporelle, de tout dommage à la propriété ou de tout dommage particulier, accessoire, éventuel ou indirect résultant d'une fuite de gaz, d'un incendie ou d'une explosion.

Puisque certaines provinces interdisent de restreindre la durée d'une garantie implicite, l'exclusion ou la restriction des dommages indirects ou accessoires, les restrictions ou exclusions mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas nécessairement à vous. Bien que cette garantie vous donne des droits spécifiques, vous pouvez en avoir d'autres selon la province dans laquelle vous habitez.

Warranty

En outre et en ce qui concerne la pile de ce produit, Kidde ne procure aucune garantie, expresse ou implicite, écrite ou verbale, incluant une garantie de qualité marchande ou de convenance relative à un usage particulier.

Cette garantie ne peut faire l'objet de modifications quelconques, sauf dans le cas d'une entente écrite signée par les deux parties impliquées aux présentes.

Cet avertisseur de fumée/CO Kidde 2-en-1 ne peut remplacer une assurance résidentielle, une assurance invalidité, une assurance-vie ou toute autre forme d'assurance. Vous procurer une couverture d'assurance adéquate relève de votre responsabilité. Renseignez-vous auprès de votre agent d'assurance.

Si vous retirez le couvercle frontal de votre avertisseur, vous annulerez automatiquement la garantie.

REMARQUE : Cet avertisseur ne convient pas pour alerter des individus malentendants.

Au cours de la période de garantie spécifiée et à sa seule discrétion, Kidde réparera ou remplacera tout avertisseur de fumée/CO 2-en-1 défectueux qui lui sera retourné dans un emballage préaffranchi à l'adresse suivante: Kidde Canada Inc., P.O. Box 40, Aspley, ON K0L 1A0. Veuillez y inclure vos nom, adresse et numéro de téléphone ainsi qu'un bref résumé des problèmes rencontrés avec l'appareil. Pour obtenir de plus amples renseignements auprès de l'assistance technique, veuillez composer le 1-800-880-6788. Tout dommage causé par la négligence, un usage abusif ou un défaut de respecter les directives jointes avec l'avertisseur aura pour résultat d'annuler la garantie et vous empêchera de faire réparer ou remplacer l'appareil.

Les numéros de modèle sont:

KN-COSM-IBCA (avec pile de secours)

KN-COSM-ICA (sans pile de secours)

Ce guide de l'utilisateur ainsi que les produits décrits aux présentes sont pourvus de droits d'auteur et de tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite aux fins d'utilisation quelconque, en vertu de la loi sur le droit d'auteur, sans le consentement écrit de Kidde. N'hésitez pas à contactez l'assistance technique au 1-800-880-6788 pour obtenir de plus amples informations ou à nous écrire à l'adresse suivante:

Kidde Canada Inc., P.O. Box 40, Aspley, ON K0L 1A0.

Voici notre site Web: www.kiddecanada.com

Notes

**Pour vous faciliter la tâche, écrivez les renseignements suivants.
Si vous téléphonez l'assistance technique, voici les premières questions
que l'on vous posera :**

N° de modèle de l'avertisseur (situé à l'arrière de l'appareil) :

Date de fabrication (située à l'arrière de l'appareil) :

Date d'achat :

Lieu de l'achat :

N° d'assemblage de l'avertisseur (situé à l'arrière de l'appareil) :



P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0
Assistance technique: 1-800-880-6788
www.kiddecanada.com

Assemblé sur mesure en Chine à partir de composants américains et étrangers.